



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

Obligatoire de remplir :
N° d'entreprise (sauf
constitution), nom, forme légale,
siège(s) (rue, n°, code postal,
localité)

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

13 JUIN 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0420 128 081**

Nom

(en entier) : **club de dressage le Meilleur Ami de l'Homme**

(en abrégé) : **MAH**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de Villers, (pas de n°) 6280 GERPINNES**

Objet de l'acte : Modification des statuts-modification de l'adresse du siège social-nomination administrateur.

Le 30 avril 2023, à 14 heures, s'est tenue l'assemblée générale de l'ASBL sous rubrique, au cours de laquelle il a été décidé au terme d'un vote réunissant la majorité requise de modifier les statuts pour les adapter en application de la loi du 23 mars 2019 constituant le Code des sociétés et associations.

Il a également été décidé de modifier l'adresse du siège social lequel est actuellement sis à Rue de Villers, 251 6280 Gerpennes.

Après élection, le conseil d'administration a été constitué et composé de

Monsieur Maurice ANZALONE, Président, administrateur, Rue Félicien Rops, 9 à 5640 METTET
Monsieur Giuseppe SIANI, Vice-président, administrateur, Rue de l'Abattoir, 5 à 6200 CHATELET
Madame Nicole JOB, secrétaire, Trésorière, administrateur, Rue de Dinant, 36 à 6280 GERPINNES
Monsieur Patrick ANDRE, administrateur, Rue de Gilly, 360 à 6200 CHATELINEAU
Monsieur Claude GOFFIN, administrateur, Rue du Faubourg, 270 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL
Monsieur Vincent DELFORGE, administrateur, Chaussée de Philippeville, 15 à 6280 LOVERVAL

Au cours de cette même assemblée générale, a été actée la démission à la date du 16 octobre 2022 des administrateurs suivants:

Monsieur Philippe DEWULF, administrateur, Rue de Bertransart, 11 à 6280 GERPINNES
Monsieur Aymeric DANDOIS, administrateur, Avenue de la circulaire, 10 à 6200 CHATELINEAU.

A également été actée au 30 avril 2023, la non réélection du mandat d'administrateur de

Madame Rose-Marie BOCKMANS, administrateur, Rue du Bois Planté, 8 à Mont-Sur Marchienne
et la démission de

Monsieur André MATHIEU, administrateur, Rue du Bois Planté, 8 à MONT-SUR-MARCHIENNE.

Le nouveau texte intégral des statuts, lequel remplace les statuts précédents, se présente comme suit:

TITRE 1 - Dénomination, siège social, but, objet et durée

Article.1 – Dénomination et mentions

L'association est dénommée « Le Meilleur ami de l'Homme. », en abrégé M.A.H.

Tous les actes, factures, annonces, publications, lettres, notes de commande, sites internet et autres documents, sous forme électronique ou non, émanant de l'association, doivent contenir :

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)